

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 1 du 4 janvier 2023

TEXTE NOMINATIF

Texte 13

ARRÊTÉ N° 0798-2022/DPMM/3/BRM

portant nominations au grade d'aspirant de marine de réserve.

Du 07 décembre 2022

ARRÊTÉ N° 0798-2022/DPMM/3/BRM portant nominations au grade d'aspirant de marine de réserve.

Du 07 décembre 2022

NOR A R M B 2 2 0 2 8 2 1 A

Référence de publication :

Le ministre des armées,

Vu le code de la défense - Partie réglementaire, IV - Le personnel militaire ;

Vu la décision du 1^{er} août 2022 portant délégation de signature (direction du personnel militaire de la Marine) (JO n° 178 du 3 août 2022, texte n° 27) ;

Vu la décision N° 0579-2022/DPMM/3/BRM du 8 septembre 2022 portant intégration de personnel dans la réserve opérationnelle de la Marine nationale (n.i. BO) ;

Vu la décision N° 0614-2022/DPMM/3/BRM du 20 septembre 2022 portant intégration de personnel dans la réserve opérationnelle de la Marine nationale (n.i. BO) ;

Vu la décision N° 0626-2022/DPMM/3/BRM du 22 septembre 2022 portant intégration de personnel dans la réserve opérationnelle de la Marine nationale (n.i. BO),

Arrête :

Art. 1^{er}. Sont nommés aspirants de réserve, les volontaires dont les noms suivent :

CORPS DES OFFICIERS DE MARINE.

Pour prendre rang du 1^{er} septembre 2022 (à titre de régularisation).

- **Bieth** Corentin, Julien, Albin, antenne pour l'emploi des réservistes de Toulon ;
- **de la Croix de Castries** Alexandre, Jean, Maurice, Pierre, antenne pour l'emploi des réservistes de Paris ;
- **Gagny** Louis, Michel, Jean, Bernard, antenne pour l'emploi des réservistes de Paris.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre des armées et par délégation :

*Le capitaine de vaisseau,
chef des bureaux réserve militaire et maritime des matricules,*

Christophe PONSICH-MITJAVILE.